REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 288/09/2026

A L'ENTREPRISE NGOMBA-ATRATEF.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 230/F.006/CAB/PROGOU/TSHA/JRIB/JII/2025, conclu avec la Province de la Tshuapa, pour un montant total hors taxe dollars américains cent vingt-neuf mille six cent septante-neuf, quarante-huit centimes (USD 129 679,48) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains neuf cent sept, septante-six centimes (USD 907,76), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 01/09/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRIMATURE ARMP Direction Générale AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

Me. Claude KAYEMBE MILOLO
Directeur Général

0000288

Hôtel des Monnaies